



L'Actu

2025



1^{ère} Fleur
Villes et villages fleuris
PAGE 2



Pose de la première pierre
du Domaine de la Moissette
PAGE 5



Stéphane Menguy et Nala
Citoyens engagés
PAGE 6

BONNE ANNÉE

Nos meilleurs vœux
pour cette nouvelle année

Le mot du Maire



Chères asniéroises, chers asniérois

Je profite de cet édito de nouvelle année pour remercier très sincèrement tous les acteurs de la vie communale qui ont contribué à nos côtés à la réussite de nos actions municipales. Toutes les associations asniéroises qu'elles soient culturelles, sportives, de services, n'ont eu de cesse de montrer toute leur vitalité, leur créativité et leur engagement. Aussi les enseignants et leurs directrices toujours volontaires pour améliorer le quotidien de nos enfants, les agents de la mairie qui œuvrent quotidiennement pour être à l'écoute et répondre aux demandes des 3 175 habitants. L'année 2025 sera marquée par le développement des télé-services avec pour objectif le zéro papier.

Bien sûr, je tiens à remercier toute l'équipe du conseil municipal encore au complet presque au terme de ce mandat. Chaque élu s'est en effet mobilisé dans la gestion communale, ne comptant ni son temps, ni son énergie, dans le suivi collaboratif des dossiers et par ses initiatives.

Pendant l'année 2024, nous avons réalisé le nouveau restaurant scolaire et l'accueil périscolaire de l'école du Bois Bonnet à Baillon, créé des aménagements routiers garantissant une meilleure sécurité des administrés en concertation avec les habitants. Nous avons continué la rénovation de la salle Josette-Fourde. L'embellissement au quotidien de notre commune reste une priorité : nous venons d'obtenir notre 1^{ère} fleur après le passage d'un jury exigeant. Nous avons pu constater qu'il ne suffisait pas d'avoir un environnement préservé pour obtenir ce label.

Nous ne nous arrêtons pas à l'année 2025, dernière année de ce mandat. Celle-ci s'annonce très intense en termes de réalisation de projets et de mise en place de services.

La première pierre du chantier de la rénovation de la friche industrielle désormais dénommée «Le Domaine de la Moissette», a été posée le 15 janvier dernier. Cette réhabilitation offrira 25 appartements de qualité et 19 cellules d'activités.

Nous verrons aussi, prochainement le démarrage des travaux pour la Maison du Marais et nous espérons le début de l'aménagement de notre nouvelle aire de jeu pour nos enfants rue Frédéric Masson.

Nous poursuivrons la transformation de nos cours d'écoles en cours «oasis» en concertation étroite

avec la directrice, les enseignants et l'association de parents d'élèves.

Les études sont lancées pour l'aménagement de la place Jules Gautier à Baillon, une nouvelle salle de réception, l'aménagement de la coulée verte du Giboudet qui permettra de rejoindre le parc de Touthville en passant par le centre-ville sans croiser de circulation et les risques qui y sont liés, l'étude des travaux à réaliser pour l'aménagement de la propriété Convert.

Nous allons continuer à réaliser des aménagements routiers, d'abord en provisoire, pour évaluer leur efficacité avant d'engager la commune dans des réalisations coûteuses qui ne satisferaient pas l'objectif recherché.

En termes de soutiens financiers de la région et du département, cette nouvelle année, voire la prochaine, ne s'annonce pas sous de bons auspices. C'est peu de le dire ! Quel dommage que nos gouvernants tapent toujours sur ce qui est le plus facile et ne traitent pas les maux profonds de notre société. Les chiffres annoncés sont très inquiétants, 130 M€ de moins pour le département, 670 M€ de moins à la région, des aides pourtant nécessaires et primordiales à la réalisation de nos projets.

Les arbitrages budgétaires deviendront de plus en plus difficiles, entre investissement et fonctionnement.

Restons optimistes, nos résultats 2024 sont à la hauteur de nos attentes, avec une capacité d'autofinancement qui permettra à l'équipe municipale majoritaire de continuer la réalisation de nos projets, d'aider au mieux nos associations, notre jeunesse, et d'être attentif à nos anciens. Nos estimations nous permettent d'envisager un retour sur investissement qui nous permettra de désendetter la commune dès l'année 2027.

Gardons à l'esprit que nous investissons aujourd'hui pour construire notre avenir.

En attendant de vous retrouver et de partager de nombreux moments ensemble pendant cette nouvelle année, je vous souhaite une excellente année 2025.

Votre maire,
Éric Therry

Fondation Royaumont

DÉPART DE FRANCIS MARÉCHAL



Francis Maréchal, directeur général de la Fondation Royaumont depuis 47 ans, a quitté ses fonctions le 31 décembre 2024. Il a consacré une grande partie de sa vie à la préservation et au développement de l'abbaye de Royaumont. Sous sa direction, la Fondation a célébré en 2024 son soixantième anniversaire, marquant des décennies de promotion de la musique, de la danse et de la recherche artistique. À compter du 1^{er} janvier 2025, **François Naulot**, collaborateur de longue date de M. Maréchal, lui succédera à la tête de la Fondation Royaumont.

**CÉRÉMONIE DE REMISE
DE LA 1^{ère} FLEUR PAR LA RÉGION**



Grande première : la commune d'Asnières-sur-Oise a récemment obtenu sa première fleur au concours des Villes et Villages Fleuris, récompensant ses efforts en matière de décoration florale et d'embellissement. La 38^e cérémonie de remise des prix du label « Villes et Villages Fleuris » en Île-de-France s'est tenue en décembre 2024, durant laquelle Asnières-sur-Oise fait maintenant partie des 30 villes labellisées du Val d'Oise. La municipalité exprime une nouvelle fois sa gratitude envers le service technique pour cette distinction, soulignant son rôle essentiel dans l'obtention de cette première fleur. Cette distinction reflète également l'engagement d'Asnières-sur-Oise en faveur de l'embellissement et de l'amélioration du cadre de vie de ses habitants. Cette reconnaissance peut paraître simple dans un environnement préservé tel que le nôtre, mais « simple ne veut pas dire facile » ! ■



**Le billet
d'Henri Poirier**

en charge de l'élaboration de notre PLU

Report de la réunion PPA

La réunion, prévue le 19 décembre 2024, a été reportée à une date ultérieure.

Il est nécessaire, avant de proposer un projet de PLU, de connaître sa compatibilité avec les documents supra-communaux. Il convient de ne pas confondre compatibilité avec conformité. La compatibilité du projet ne doit pas être en contradiction avec l'objectif du document supérieur ; sa conformité doit respecter le règlement de celui-ci.

Les principaux services ont décliné l'invitation à la réunion du 19 décembre 2024, proposant un échange par courrier ou mail ; la date choisie à proximité des fêtes de fin d'année pourrait être la cause de cette absence.

Le dialogue en présentiel est plus constructif et enrichissant qu'un simple échange de mail au regard de l'importance d'un PLU. Je rappelle qu'en l'absence d'un SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) élaboré par la communauté de communes, le projet de PLU doit être en compatibilité avec une quinzaine de documents supra-communaux. Il sera organisé et proposé une nouvelle réunion.

Vu les délais des réponses officielles des services du tribunal pour désigner un commissaire enquêteur en charge de l'enquête publique, des périodes de vacances, ce report ne sera malheureusement pas sans conséquence sur le calendrier de la réalisation du PLU.

2025, devrait être une année exceptionnelle, si c'est le cas je souhaite à tous de pouvoir en profiter pleinement. ■

LE MAGAZINE L'ACTU DEVIENT TRIMESTRIEL

Réduction des éditions de votre magazine municipal : un premier arbitrage budgétaire !

La municipalité d'Asnières-sur-Oise vous annonce une décision importante concernant la diffusion de son magazine municipal. En 2025, le journal **L'Actu**, jusqu'alors publié mensuellement, sera édité quatre fois.

Face à des contraintes budgétaires croissantes, cette évolution s'inscrit dans une démarche de gestion responsable des finances locales. Le passage de onze à quatre éditions annuelles permettra de réduire les coûts d'impression et de conception. Cette décision n'a pas été prise à la légère et nous sommes conscients de l'attachement des Asniérois à leur magazine. Nous devons cependant trouver un équilibre entre qualité de service et maîtrise des dépenses publiques. Par ailleurs, la municipalité réfléchit à renforcer sa communication numérique pour assurer une information plus régulière et accessible à tous. ■



ASNIÈRES-SUR-OISE, UNE COMMUNE QUI NE MANQUE PAS D'AIR



Perle verte du Val-d'Oise : en tête du palmarès des villes où se ressourcer

Le Val-d'Oise, souvent associé à son dynamisme économique et urbain, cache des trésors insoupçonnés pour qui sait prendre le temps. À l'issue d'une étude détaillée menée par Le Parisien, Asnières-sur-Oise se hisse fièrement au sommet du classement des 20 villes du département où il fait bon s'oxygéner. Un titre amplement mérité pour notre commune qui conjugue harmonieusement qualité de vie, paysages enchanteurs et respect de l'environnement.

Un écrin de nature entre rivière et forêt

Située entre les vastes étendues de la forêt de Carnelle et les rives paisibles de l'Oise, Asnières-sur-Oise séduit par son cadre bucolique et apaisant. Que vous soyez amateur de longues randonnées, adepte de balades au bord de l'eau, ou simplement en quête d'un coin de verdure pour souffler après une journée dans l'effervescence francilienne, la commune offre une multitude d'options pour s'évader. Avec ses paysages variés et ses sentiers bien

entretenus, la forêt de Carnelle devient un véritable terrain de jeu pour les randonneurs et les cyclistes. Quant aux berges de l'Oise, elles invitent à la contemplation et au calme, idéales pour un moment de ressourcement.

Des atouts environnementaux remarquables

Pour établir ce palmarès, **Le Parisien** a pris en compte une quinzaine de critères : densité de population, espaces verts accessibles, qualité de l'air, et même le patrimoine naturel. Asnières-sur-Oise coche toutes les cases. Sa faible densité de population garantit une tranquillité appréciable, tandis que ses vastes espaces verts font la part belle à la biodiversité. Les efforts de la commune pour préserver cet écrin naturel, tout en offrant des infrastructures modernes à ses habitants, ont été largement salués.

Une reconexion facile, sans se couper du monde

Asnières-sur-Oise a l'avantage d'être un havre de paix accessible, à quelques kilomètres seulement

des centres économiques de la région parisienne. Après une semaine passée dans les transports et les bureaux, rien de tel que cette parenthèse verte pour se recentrer et recharger les batteries. Le charme du village réside également dans son patrimoine historique, avec des sites emblématiques comme l'abbaye de Royaumont, qui ajoute une dimension culturelle à cette expérience de ressourcement. Le succès d'Asnières-sur-Oise dans ce classement met en lumière une tendance forte : l'attrait croissant pour des communes alliant cadre de vie agréable et proximité urbaine. En investissant dans la préservation de son environnement et en valorisant son patrimoine naturel, la commune devient un modèle à suivre pour les villes du département. Si Asnières-sur-Oise figure en tête cette année, elle pourrait bien conserver ce titre pendant longtemps grâce à son engagement pour le bien-être de ses habitants et de ses visiteurs.

À Asnières-sur-Oise, chaque balade est une promesse d'évasion... Celle des gens heureux ? ■



UNE MAIRIE CONNECTÉE : UNE VIE LOCALE FACILITÉE !

La mise en place des téléservices à Asnières-sur-Oise : une avancée pour les citoyens

Asnières-sur-Oise franchit une nouvelle étape dans sa modernisation avec la mise en place des téléservices destinés à simplifier les démarches administratives de ses habitants. Grâce à ces outils numériques, les citoyens peuvent désormais réaliser plusieurs formalités directement en ligne, sans avoir à se déplacer en mairie.

Une réponse sur mesure à un large éventail de besoins :

- Inscriptions scolaires : Les parents dont les enfants sont nés en 2022 doivent inscrire leurs enfants à l'école depuis le 13 janvier, le tout en quelques clics.
- Demandes de subvention : Les associations locales doivent désormais soumettre leurs dossiers de demande de subvention en ligne, simplifiant ainsi les échanges avec la municipalité.
- Réservations et paiements : Les familles doivent réserver et gérer les inscriptions au centre de loisirs des vacances de printemps.
- Demandes d'occupation du domaine public
- L'Opération Tranquillité Vacances
- Recherche d'archives
- Demandes de livret de famille
- Les inscriptions de nouveaux arrivants, etc.

Une solution écologique et pratique

Le développement des téléservices contribue également à la transition écologique en réduisant l'utilisation de papier et les déplacements en voiture. Ces solutions numériques permettent non seulement de gagner du temps, mais aussi de fluidifier les relations entre les administrés et la mairie.

Une plateforme intuitive et sécurisée

La commune a mis un point d'honneur à développer une plateforme facile à utiliser, accessible à toutes les générations. Par ailleurs, la sécurité des données personnelles est garantie, grâce à des systèmes de protection conformes aux normes en vigueur.

Une volonté de proximité renforcée

Forte de la mise en place de ces téléservices, Asnières-sur-Oise réaffirme sa volonté de rester à l'écoute de ses citoyens tout en leur offrant des solutions adaptées aux défis d'aujourd'hui.

Ce projet s'inscrit dans une vision plus large de modernisation et d'amélioration de la qualité de vie au sein de la commune.

Pour en savoir plus ou accéder aux services, rendez-vous sur le site officiel d'Asnières-sur-Oise. ■



LE DOMAINE DE LA MOISSETTE

Le chantier de la rénovation de la friche industrielle désormais baptisée « Le Domaine de la Moissette » a commencé. Cette réhabilitation devrait se terminer fin du 1^{er} trimestre 2026 et offrira 25 appartements de qualité et 19 cellules d'activités.

La pose de la première pierre a eu lieu le 15 janvier en présence de nombreux élus de la Région, du Département, de la Communauté de Communes et conseillers municipaux.



RESTAURANT SCOLAIRE DE BAILLON : L'INAUGURATION OFFICIELLE.

L'inauguration officielle du nouveau bâtiment du restaurant scolaire et des locaux périscolaires a eu lieu le 15 janvier en présence des représentants de la Région, du Département et de nombreux maires et élus de la Communauté de Communes. Les travaux ont duré environ 8 mois.

Coût des travaux : **683 436 €**
 Subventions DETR : **120 966 €**
 Subventions DEPT : **150 000 €**
 Reste à charge : **412 470 €** sans tenir compte de la vente de l'ancienne mairie annexe.





STÉPHANE MENGUY

Des débris bien en laisse !



Difficile de marcher dans la rue, sans croiser des mégots, des papiers, des bouteilles qui jonchent le sol. À Asnières-sur-Oise, croiser Stéphane, accompagné de son chien Nala, est devenu une habitude. Habitant le village depuis 15 ans, il s'est donné pour mission de ramasser les débris dans nos rues. C'est armé d'une pince et de beaucoup de détermination qu'il officie.



L'Actu : - Comment en êtes-vous arrivés à ramasser ce que les gens jettent par terre ?

Stéphane : Durant la période du Covid 19, les rues étaient très sales, de nombreux masques étaient jetés au sol. J'ai alors décidé de profiter de la promenade de Nala pour nettoyer les rues de ma ville. J'ai acheté une pince de nettoyage et des sacs poubelles. Depuis, les services techniques de la ville me fournissent gentiment des sacs.

L'Actu : - Que trouvez-vous le plus souvent lors de votre ramassage ? Combien de kilos ramassez-vous en moyenne ?

Stéphane : Je ramasse le plus souvent des canettes, des bouteilles d'alcool, des paquets de cigarettes, des mouchoirs, des emballages de gâteaux et de fast food.

L'Actu : - On dit qu'un mégot pollue jusqu'à 500 litres d'eau, votre initiative a permis d'éviter la pollution de combien de litres d'eau ?

Stéphane : Curieusement, je ne ramasse pas autant de mégots de cigarettes, ce n'est pas ce qui jonche le plus les rues de notre ville. Néanmoins je ramasse une fois par semaine l'équivalent d'un sac de 100 litres minimum pendant la promenade "nettoyage".

« Il faudrait surtout moins de gens qui jettent leurs débris dans les rues ! »

L'Actu : - Vous êtes bien connu des habitants, vous arrive-t-il d'être interpellé lors de vos sorties dans nos rues ? Quels sont vos arguments ?

Stéphane : Régulièrement, les Asniérois me remercient pour mon action de nettoyage, et me disent qu'il faudrait plus de gens comme moi. Je leur réponds qu'il faudrait surtout moins de gens qui jettent leurs débris dans les rues.

L'Actu : - Quelles solutions la commune pourrait-elle apporter pour enfin cesser votre action ?

Stéphane : Je pense qu'il faudrait plus de poubelles dans la ville, notamment à des endroits stratégiques comme les abris de bus à côté du stade de foot et les lieux de rassemblement.

L'Actu : - Pensez-vous qu'il soit utile d'aller dans les écoles pour sensibiliser les plus jeunes ?

Stéphane : Les jeunes Asniérois sont déjà sensibilisés, le syndicat Tri Or passe dans les classes élémentaires et des séances de nettoyages sont mises en place par les écoles. Je pense que toute la population devrait être sensibilisée, des plus grands aux plus petits, car les bonnes habitudes se transmettent.

Il faut que toutes les générations respectent notre beau village... Respecter son cadre de vie, c'est aussi se respecter soi-même ! ■

RAPPEL : si dans votre entourage, vous connaissez des jeunes sportifs de haut niveau (national ou international), musiciens ou danseurs à mettre à l'honneur, n'hésitez pas à le partager et à vous faire connaître à lacturedaction@aso95.fr. Une personne viendra à votre rencontre pour recueillir leur témoignage.

COLLÉGIENS ET LYCÉENS : AVEC PROF EXPRESS, APPRENEZ À VOTRE RYTHME ET EXCELLEZ EN LANGUES VIVANTES !



Envie de progresser en langues étrangères ?

- Avec nos contenus interactifs, apprenez l'anglais, l'espagnol, l'allemand ou l'italien, du niveau débutant au niveau avancé.
- Maîtrisez le vocabulaire, la grammaire, la compréhension orale et bien plus, en progressant à votre rythme avec des exercices adaptés et ludiques !
- Accédez à nos ressources directement depuis votre espace personnel et commencez votre parcours d'autoformation linguistique dès aujourd'hui !

- Préparez-vous aux certifications officielles alignées sur les standards européens, tout en développant votre ouverture sur le monde !

Un service intégralement offert à tous les Asniérois et leurs enfants !

Pour en profiter, connectez-vous à votre espace personnel :

<https://app.profexpress.com/connexion-compte>

ÉCOLE DE MUSIQUE CAMILLE SAINT-SAËNS : NOUVELLE CONVENTION



L'une des priorités de notre équipe municipale est de faciliter l'accès à la culture et à l'épanouissement des petits et des grands. À cet égard, après plusieurs réunions et une communication claire du bilan d'activité de l'école de musique Camille Saint-Saëns à Viarmes, le conseil municipal a autorisé la mise en place d'une convention entre nos deux communes. Ainsi, la tarification est identique aux habitants

des deux communes sous la condition d'une participation financière d'Asnières-sur-Oise aux frais de fonctionnement de l'école de musique, sur la base d'un montant annuel de 500 euros par élève. Cette école compte à ce jour 28 inscriptions d'Asniérois pour l'année scolaire 2024/2025. Le coût financier pour la commune s'élève à 14 000 € et sera inscrit au budget 2025. ■

LOCATION DE L'ESPACE JOSETTE-JOURDE : NOUVEAUX TARIFS

Au Conseil Municipal du 5 décembre 2024, les tarifs de location de la salle de l'espace Josette-Jourde ont été révisés :

- Location week-end du samedi au lundi matin = 750 €
- Location week-end du vendredi soir au lundi matin = 1 000 €
- Location jours fériés hors week-end ou veille de jours fériés = 750 €
- Montant de la caution = 1 500 €

Restauration scolaire :

MODIFICATION DE LA TARIFICATION

En tenant compte des coûts de fonctionnement (masse salariale comprise) le prix de revient d'un repas dans nos cantines est estimé à 11.38 €.

Notre prestataire a revalorisé de 7% le coût du repas brut portant le prix d'acquisition d'un repas maternel à 3,18 € et 3,23 € d'un repas élémentaire. Le Conseil Municipal a validé une augmentation de la tarification des familles au 1er janvier 2025 à hauteur seulement de 5% sur toutes les tranches portant le coût d'un repas moyen pour nos enfants de 4,19 €. ■

	Maternelle	Élémentaire
T1	2.92	2.98
T2	3.42	3.49
T3	4.08	4.16
T4	4.47	4.56
T5	4.85	4.95
T6	5.13	5.24

CLASSE DE NEIGE 2025



Le Conseil Municipal a autorisé le séjour en classe de neige pour 20 élèves de CM2 de l'école Blanche de Castille, prévu du 2 au 7 février 2025 au Collet d'Alleverd en Isère, séjour organisé par l'intermédiaire de PEP découvertes, pour un coût de 17 478 euros. La participation communale s'élève à 8 000 € ainsi que 500 € de participation de l'école et de 2 000 € versés par l'association Autour de l'école. Les familles ont la possibilité de régler le séjour en totalité ou sous la forme de 6 mensualités à compter de janvier 2025. ■

2025 : RESERVATIONS ALSH PETITES VACANCES

La commune propose l'ouverture de l'ALSH en 2025 aux dates suivantes :

- Printemps : du 14 au 18 avril inclus
- Fin août : du 25 au 29 août inclus
- Automne : du 20 au 24 octobre inclus

Pour les périodes susvisées, l'inscription se fera pour l'ensemble de la semaine. D'autre part, afin d'assurer la présence des enfants malgré certains engagements écrits de préinscriptions des familles, **la commune met en place le paiement à la réservation** pour les inscriptions à l'ALSH sur les semaines de petites vacances et la dernière semaine d'août. ■

CARTES **POSTALES**



MARCHÉ DE NOËL

Le marché de Noël a illuminé Asnières-sur-Oise contribuant ainsi à toute la magie des fêtes. Malgré une météo maussade, ce fut une réussite !



DISTRIBUTION COLIS DES SÉNIORS

La distribution des colis aux séniors est une tradition conviviale et chaleureuse qui reflète l'esprit de solidarité et de respect envers les ainés de la commune. À l'approche des fêtes de fin d'année le CCAS organise cette initiative pour témoigner de son attention aux habitants les plus âgés.



REPAS DU CCAS

Le CCAS a offert son traditionnel repas aux séniors le 8 décembre. L'animation musicale était assurée par un trio de chanteuses, Les Gooses Sisters.

BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE C3PF : LES LIVRES SE LIVRENT À VOUS !



La culture roule jusqu'à vous et en navette électrique ! Encore une initiative qui s'inscrit dans une démarche de meilleure accessibilité à l'actualité la plus récente du monde du livre et des lettres, source de toutes les évasions et de tous les apprentissages. Les bibliothèques de notre Communauté de Communes fonctionnent en réseau. Avec la mise en place de l'itinérance des documents et leur réservation en ligne, le réseau prend désormais toute sa dimension : celle d'une bibliothèque unique mais avec 9 localisations différentes sur le territoire, pour plus d'efficacité et de proximité du service à la population.

Notre navette écologique, 100% électrique, permet la circulation des documents réservés sur nos 9 sites. Elle a lieu chaque mercredi sur l'ensemble du territoire couvert. ■

CONCOURS PHOTO "SOPHIE VOYAGE AUTOUR DU MONDE" : LES GAGNANTS

Notre concours « Sophie voyage autour du monde » pour cette année 2024 qui a démarré en mai, a rencontré un énorme succès. Nous avons reçu plus de 1 000 photos. Faisant suite à la sélection faite par le public, les résultats du concours 2024 ont été annoncés le 10 janvier lors de la cérémonie des vœux du maire :

- Meilleure photo originale : **Madame BOURRIN Valérie**
- Meilleure photo insolite : **Madame GENTILINI Valérie**
- Meilleure qualité photo : **Madame LEFORT Juliette**



Prix de l'Originalité



Prix Insolite



Prix de la Qualité

L'édition 2025 est d'ores et déjà ouverte.

Les candidats devront compléter le formulaire dédié et déposer leur photo sur le site de la commune. ■

CMJ/Autour du verger : ATTRIBUTION D'UNE PARCELLE

Sur demande du président de l'association Autour du verger, la commune a attribué une parcelle non cultivée, rue Edouard Picard. Afin de donner à ce jardin une fonction pédagogique, lieu de découverte olfactives, sensorielles, gustatives et tactiles. Ce lieu va

devenir le jardin des simples (les simples étaient le nom des plantes médicinales au Moyen-Âge) de la commune d'Asnières-sur-Oise géré, valorisé et animé par l'association Autour du verger et par le Conseil Municipal Jeunes. ■

ASNIÈRES FÊTE SES AINÉS

À l'occasion des anniversaires de nos aînés, Eric Therry, maire d'Asnières-sur-Oise et l'équipe municipale vont à leur rencontre afin de fêter ces moments importants. Ils ont eu leur anniversaire :



Mme **Sophie GESLAK**, 90 ans



M. **René BARBER**, 90 ans



M. **Pierre FURBANK**, 85 ans



Mme **Lydie NOUBEL**, 80 ans

MARCHÉ D'ASNIÈRES-SUR-OISE : ÉCHANGER, PARTAGER, SAVOURER.



Lieu privilégié d'échanges et d'animation, le Marché d'Asnières-sur-Oise vous donne rendez-vous tous les dimanches entre 9h et 13h sur la place de l'Église.

- Les commerçants vous proposent des produits de qualité et riches en diversité : maraîcher, primeur, poissonnier, miel, cuisine thaïlandaise.

- Des animations orchestrées régulièrement par les associations.
- Plusieurs dizaines de places de stationnement tout autour du marché
- Les élus à votre rencontre chaque 2^e dimanche de 10h à 12h ■

CARTES POSTALES



CHORALE DE NOËL DE L'ÉCOLE DU BOIS BONNET À BAILLON

Les enfants de l'école ont offert aux parents un spectacle musical sur le thème de Noël.



CONCERT DE NOËL

Les élèves et professeurs de l'école de musique Camille Saint-Saëns se sont produits à l'église Saint-Rémi samedi 14 décembre pour le traditionnel concert de Noël. Vous étiez très nombreux à les applaudir.



AU THÉÂTRE CE SOIR

Ce dimanche 15 décembre, c'était théâtre ! pour « Saynètes et brèves de square ». Un spectacle plein d'humour présenté par le service animation sénior de la ville de Viarmes.



LE PÈRE NOËL REND VISITE À RISSETTES ET GALIPETTES

Ce vendredi 20 décembre, le Père Noël a fait une apparition surprise pour l'association Risettes et Galipettes. Il a distribué chocolats et petits livres à chaque enfant.

CARTES **POSTALES**



VŒUX DU MAIRE

Eric THERRY, maire d'Asnières-sur-Oise, a présenté ses vœux à la population le 10 janvier en présence de notre députée Mme Ayda Hadizadeh, M. le sénateur, M. Patrice Robin, Président de la Communauté de Communes, des conseillers régionaux et départementaux, maires et conseillers, présidents d'associations et bénévoles et de nombreux Asniérois.

Monsieur le Maire a présenté les projets réalisés en 2024 et les perspectives 2025.



les gagnantes du concours photo « Sophie autour du Monde »



Notre députée Ayda Hadizadeh et Eric Therry



Le Conseil Municipal Jeunes avec Eric Therry

Retrouvez encore plus de photos sur le site internet de la ville, rubrique Retour en images ou en scannant directement le code QR.



ville-asnieres-sur-oise.fr

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES SERVICES TECHNIQUES DE LA COMMUNE



Installation des décorations de Noël fin novembre



Dépose de l'ancien muret et préparation des sols devant le restaurant scolaire de Baillon



Plantation et embellissement devant le restaurant scolaire de Baillon



Mise en place des chicanes pour une phase de test rue d'Aval Eau



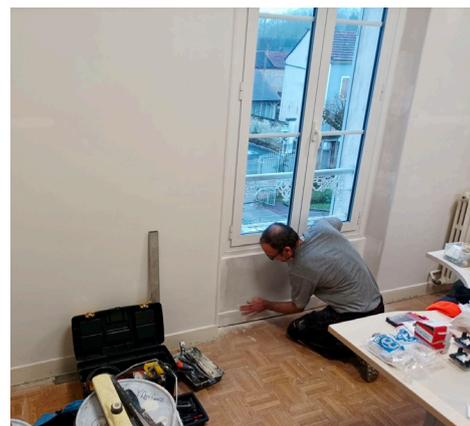
Plantation de 2 arbres dans la cour devant le restaurant scolaire



Préparation des barnums pour le marché de Noël



Nettoyage devant le futur chantier du Domaine de la Moissette



Réfection d'un bureau en mairie

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

Permanence parlementaire de votre députée
Ayda HADIZADEH
 Sur rendez-vous :
 06.75.09.61.88
 Ayda.hadizadeh@assemblee-nationale.fr

**DES PERMANENCES
 À VOTRE SERVICE**



BUS DU CIAS

Besoin d'aide ou de conseils pour vos démarches administratives ?
 Le Centre Intercommunal d'Action Sociale CIAS vous accueille dans votre ville sur rendez-vous.
 Prochain rendez-vous sur la Place de l'Église :
Les lundis 13 et 27 janvier, 10 et 24 février (9h 30 à 13h)
 au **06 43 60 03 32 / 06 75 23 65 39**
 ou par mail **cias@c3pf.fr**.

POUR L'ABF

La permanence de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) se déroulera à la Mairie de Viarmes.
 Salle de la Bibliothèque, Place Pierre Salvi à Viarmes :
Mercredi 15 janvier 2025 de 09 h 45 à 12 h 00
 Prendre rendez-vous par téléphone au **09 78 47 34 17**

Système de télérelève des compteurs d'eau

CONVENTION D'INSTALLATION ET DE MAINTENANCE AVEC LA SAUR

La commune a signé une convention pour l'installation et la maintenance du service de télérelève des compteurs d'eau avec la SAUR.
 Le délégataire a sollicité l'autorisation pour implanter un concentrateur sur deux sites destinés à recevoir les informations mises par les modules radio des compteurs d'eau.

ÉTAT CIVIL*

MARIAGE
 Monsieur Daniel BOTHÉREAU et Madame BATISTA Maria le 10 décembre 2024

* En fonction des autorisations de publication.



BIEN FAIRE POUR BIEN VIVRE

Groupe majoritaire du conseil municipal

Le Val-d'Oise traverse une crise financière sans précédent, comme le souligne le dossier central du magazine départemental de décembre. Au cœur de cette tourmente se trouvent les petites communes, ces poumons de la vie locale, qui peinent de plus en plus à boucler leurs budgets tout en maintenant des services essentiels. Ces villages et petites villes, souvent éloignés des grands pôles urbains, jouent un rôle crucial dans le maillage territorial. Ils assurent la proximité des écoles, des services sociaux, des infrastructures sportives et culturelles. Pourtant, elles sont les premières victimes de l'étranglement financier. La baisse continue des dotations de l'État, combinée à la hausse des dépenses obligatoires met ces communes en grandes difficultés. Pour ces municipalités, les arbitrages budgétaires deviennent difficiles. Faut-il rénover une école vieillissante ou maintenir une cantine à tarif réduit pour les familles modestes ? Quand les ressources s'amenuisent, comment continuer à entretenir les voiries, souvent dégradées ? Les maires se retrouvent face à des dilemmes

impossibles, forcés de réduire des services qui sont pourtant au cœur de la qualité de vie sur leurs territoires. Ces difficultés touchent particulièrement les communes rurales du Val-d'Oise. Contraintes par des ressources limitées, elles peinent à attirer de nouveaux habitants ou entreprises, ce qui amplifie encore leur isolement. Or, sans ces petites communes, c'est tout l'équilibre du département qui vacille. Elles incarnent un mode de vie, un lien social et une proximité qu'aucune grande ville ne peut offrir. Il est urgent que l'État prenne conscience de cette réalité. Si rien n'est fait, les petites communes devront renoncer à des services essentiels, sacrifiant ainsi la cohésion territoriale. Une réforme profonde de la fiscalité locale, associée à un soutien renforcé aux collectivités les plus fragiles, est indispensable. Les petites communes du Val-d'Oise sont à la croisée des chemins. Leur survie dépend d'un sursaut national. Écoutons-les, soutenons-les, car préserver leur vitalité, c'est garantir l'avenir de tout le département et de ses habitants.



UN VILLAGE UNI

Groupe minoritaire du conseil municipal

Quels noms pour les nouveaux parkings ?

Le conseil municipal du 19 septembre 2024 avait prévu de délibérer sur la dénomination des nouveaux parkings de la commune, ce projet a été reporté pour permettre une meilleure pertinence dans les propositions. Le nom d'une rue, d'une place, d'un parking, d'un équipement reste souvent gravé dans le marbre, il est rarement modifié sauf circonstance exceptionnelle, il est donc important de faire les bons choix.

La commission Urbanisme-Culture-Patrimoine avait suggéré :

- Parking rue Delchet :**
Parking Delchet ou Parking de l'École
- Parking Mairie 1 :**
Parking Mairie 1 ou Parking d'Aval Eau
- Parking Mairie 2 :**
Parking Mairie 2 ou Parking Mairie
- Futur parking rue du Crocq :**
Parking de la Source ou Parking du Crocq
- Parking rue du Four :**
Parking de l'Enclos Seigneurial

Zone sud Delacoste : Domaine de la Moissette
 Pour notre part, nous avons complété cette liste lors de la réunion du conseil municipal :

- **Le Giboulet** pour le parking de la rue du Crocq, sachant qu'il est situé à proximité de ce secteur du cadastre anciennement Gît-Baudet (cimetière

des ânes). Un clin d'œil au sceau d'Asnières-sur-Oise datant de 1223 qui représente le bailli debout en robe entouré de deux ânes.

- **La place de la Fraternité** pour celui de la mairie : une valeur de la république souvent oubliée qui est le lien de solidarité qui devrait unir tous les membres de la famille humaine et valoriser le vivre ensemble.

- **Docteur Philippe Faucon** premier médecin à s'installer à Asnières-sur Oise en septembre 1978, place des martyres de Chateaubriant, médecin apprécié des Asniérois(es) qui a soigné plusieurs générations et a exercé dans notre commune pendant toute sa carrière.

Le conseil municipal d'enfants a aussi travaillé en commission sur ce sujet et proposé lors d'une réunion : des noms de fleurs, des noms avec la thématique médiévale ou proposer de s'inspirer de l'histoire d'Asnières-sur-Oise (personnalité, lieux historiques). Peut-être avez-vous aussi des propositions à formuler avant le choix définitif, n'hésitez pas à nous contacter, nous serons les porte-paroles de vos suggestions.

Vous pouvez aussi nous rejoindre tous les samedis de 11h à 13h au Café-Tabac de la place de l'église.

Bonne année 2025

Sur votre agenda au premier quadrimestre 2025

JANVIER

26

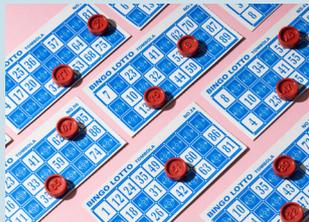
Galette du club sénior à l'espace Josette-Jourde



MARS

8

Loto organisé par l'école Blanche de Castille



AVRIL

5

Rallye pédestre Asnières Challenge



MAI

1er

Brocante



FÉVRIER

9

Grat'fringues par En Tête La Planète place de l'église



Journée bien-être par Sports et Loisirs à l'espace Josette-Jourde



16

Puces des couturières



29

Scène ouverte partagée organisée par La Rage Chœur



30

Atelier zéro déchet, salle du coworking



6

Bal country organisé par les Western Rodéos Dancers



8

Commémoration du 8 mai 1945



13

Loto du CCAS



27

Grat'livres par En Tête La Planète place de l'église



Où se trouve Sophie la girafe ? Dans L'Actu de décembre, je faisais mon marché en page 2. Et cette fois, arriverez-vous à me trouver ?

